

« Sur les migrations, l'Europe doit sortir de l'hypocrisie »

Par Catherine Wihtol de Wenden, le 23/9/2024 à 05h10

À l'occasion de la rencontre pour la paix organisée par la communauté de Sant'Egidio à Paris du 22 au 24 septembre, Catherine Wihtol de Wenden s'interroge sur les migrations internationales, un des thèmes abordés. Elle juge les politiques européennes en la matière « *hypocrites* » et favorisant la montée des populismes.

Sant'Egidio se réunit à Paris pour aborder différents thèmes qui traitent de la paix. Parmi eux, les migrations internationales, thème de discorde en Europe et ailleurs, nourri d'idées reçues, fonds de commerce de programmes populistes, où la construction de l'autre comme ennemi s'accompagne de la peur qu'il suscite.

Dans son allocution à Marseille du 23 septembre 2023, le pape François avait dénoncé l'indifférence et la peur dans une Europe tentée par le repli face aux migrants : « *Le phénomène migratoire n'est pas tant une urgence momentanée, toujours bonne à susciter une propagande alarmiste, mais un fait de notre temps. Ce processus doit être géré avec une responsabilité européenne capable de faire face aux difficultés objectives. Deux mots ont résonné alimentant la peur des gens : invasion et urgence. Mais ceux qui risquent leur vie en mer n'envahissent pas : ils cherchent l'hospitalité et ne doivent pas être considérés comme un fardeau à porter.* »

Immigration : à vélo, elle plaide pour une Europe plus accueillante

Le pape dénonce les nationalismes archaïques et belliqueux et une solidarité européenne mise à l'épreuve. Craignant de voir « *la Méditerranée, berceau de la civilisation, se transformer en tombeau de la dignité* », il appelle à un sursaut des consciences pour prévenir un naufrage de civilisation : « *L'avenir ne sera pas dans la fermeture qui est un retour au passé. Le sauvetage en mer est un devoir d'humanité, un devoir de civilisation.* » L'accueil de la part du continent européen consiste selon lui à dire non à l'illégalité et oui à la solidarité.

Les politiques européennes et souvent aussi bien au-delà de l'Europe offrent le spectacle de la construction du thème de l'immigration pour légitimer des politiques restrictives, dissuasives et répressives qui ont trente ans d'échecs.

Un arsenal hypocrite de mesures à l'échelle européenne

L'Europe de Schengen aura 40 ans en 2025. En effet, les accords de Schengen ont été signés le 14 Juin 1985 à Schengen (Luxembourg) par cinq pays limitrophes : la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas, en vue d'instaurer un espace de libre circulation des ressortissants communautaires à l'intérieur de ce qui était alors la Communauté européenne.

Ils ont été complétés par la convention de Schengen de 1990, qui prévoit la suppression des frontières intérieures des pays signataires et l'instauration d'un espace de liberté, de sécurité et de justice pour les Européens, avec une mise en application progressive choisie par les États. Avec le traité d'Amsterdam de 1997, ils ont été intégrés dans l'acquis communautaire, entré en application en 1999 et assortis d'instruments de contrôle des frontières externes de l'Europe, l'autre volet de l'espace Schengen.

Parmi eux, le SIS, un système informatisé échangé entre les États sur les contrevenants au franchissement illégal des frontières externes de l'Europe ; le fichier Eurodac, institué pour enregistrer toutes les demandes d'asile et éviter les demandes d'asile multiples ; les VTA, visas de transit aéroportuaire, pour éviter les sorties lors d'une escale dans un pays européen ; le visa « Schengen », visa de tourisme de trois mois pour l'ensemble de l'espace Schengen depuis 1986 ; le SIVE (système intégré de vigilance externe) sur les côtes ; et Frontex, depuis 2004, une agence européenne de mise en commun des contrôles policiers sur les frontières extérieures de l'Union.

Migrants : comment l'UE veut freiner les arrivées de réfugiés

Le dispositif européen a été accompagné d'accords destinés à harmoniser le droit d'asile entre les pays européens (Dublin I, II, III), qui ont eu pour effet de restreindre le droit d'asile avec les notions de pays sûr, de pays tiers sûr, et de « *demandes manifestement infondées* ». À cet arsenal se sont ajoutées des mesures d'externalisation des frontières de l'Europe : des accords bi- ou multi-latéraux avec des pays non européens, où les pays européens négocient le maintien des migrants sur leurs territoires contre des visas pour les travailleurs qualifiés, de l'aide au développement, ou des milliards d'euros qui viennent s'ajouter aux multiples frontières équipées par des entreprises qui contribuent à leur militarisation.

Le bilan accablant des politiques migratoires

L'immigration est devenue un instrument de la diplomatie des migrations avec les pays de départ et de transit, tout comme pour les pays aux portes de l'Europe qui soutiennent l'immigration illégale pour déstabiliser les pays européens. On l'a vu à la frontière biélorusse avec la Pologne et à la frontière finlandaise avec la Russie.

Le Pacte européen sur l'immigration et l'asile, adopté en 2024 et qui devrait entrer en vigueur en 2026, reprend, après quatre ans de négociations entre les États européens, les fondamentaux de cette politique dissuasive et répressive. Elle s'est limitée à l'asile : politique de retours et de reconductions à la frontière accélérées pour les déboutés, accords de développement avec les pays de départ, externalisation des frontières avec les pays au sud de la Méditerranée. Un autre régime a été dans le même temps appliqué aux Ukrainiens, bénéficiaires d'une protection temporaire en vertu d'une directive européenne de 2001 qui n'avait jamais été appliquée : accès immédiat aux droits sociaux, au travail, au logement.

C'est l'Allemagne qui, de loin, a accueilli le plus de réfugiés en Europe. Cependant, notre pays a reconduit les accords du Touquet, en vertu desquels la France s'engage à empêcher les candidats à l'asile au Royaume-Uni à prendre la mer, une mission que les pays européens demandent aux pays du sud de la Méditerranée.

L'immigration s'est beaucoup diversifiée depuis vingt-cinq ans, selon une étude de l'Insee

Le bilan de ces politiques est accablant : environ 50 000 morts auraient été recensés en Méditerranée depuis les années 1990, dont près de 3 300 en 2023 et 3 000 en 2022. Des morts qui s'additionnent jour après jour entre Calais et le Royaume-Uni. Plus on interdit le passage, plus les passeurs s'enrichissent du passage des frontières. Les conditions de la traversée de la Libye font état d'abandons dans le désert, de mises en esclavage, de viols, sans parler des « *push backs* » pratiqués par les pays signataires d'accords d'externalisation comme la Libye,

mais aussi par Frontex, dont le directeur a dû mettre fin à son mandat européen à cause des migrants repoussés au large de la Grèce, avec morts à l'appui. L'immigration se poursuit cependant, compte tenu des facteurs structurels de départ dans les pays d'origine. D'ici fin 2024, on estime que plus de 130 millions de personnes devraient être déplacées de force ou apatrides.

Sécuriser les parcours migratoires

Les politiques de retour assorties d'aide au développement n'ont pas non plus donné de résultats, car les retours volontaires assortis d'une aide sont peu nombreux sur une réinsertion durable. Quant à l'aide au développement, elle ne constitue que le tiers des transferts de fonds envoyés par les migrants dans leur pays d'origine (566 milliards d'euros annuels). Il s'agit d'un jeu de dupes quand les pays du Sud signent les accords de contrôle de leurs frontières et que les transferts de fonds constituent une source importante de devises envoyées par les migrants dans leur pays. Le développement favorise les migrations, comme les migrations favorisent le développement.

Naufrage dans la Manche : pour Mgr Leborgne, « il est impossible pour les chrétiens de se résigner »

Il est temps de sortir de ces hypocrisies en sécurisant les parcours migratoires de ceux qui viennent pour travailler ou demander l'asile, ce qui résoudrait le « tri » aux frontières des flux mixtes (qui ne seraient plus condamnés à faire une demande d'asile car le travail leur est interdit) ; les trafics diminueraient et l'Europe, qui vieillit et manque de main-d'œuvre, sans regarder les crises qui sont à sa porte (politiques et environnementales), respecterait mieux les droits humains au lieu d'adopter des politiques faites pour l'opinion qui frisent l'inhumanité.

Catherine Wihtol de Wenden